



PASSAGE EN FORCE DE LA FHF EN AURA, BIENTÔT, PARTOUT EN FRANCE ?!

Un GCSMS public d'envergure régionale vient d'être créé par la FHF en Auvergne Rhône-Alpes, soit 12 départements concernés. Cette structure est susceptible de concerner tous les établissements médicosociaux (santé et services publics) de cette grande région. Dans un premier temps, les établissements fondateurs proviennent du Puy-de-Dôme, du Rhône et de la Loire.

C'est une véritable réorganisation généralisée des EHPAD publics, relevant de la FPH et la territoriale, qui est en train de se jouer.

Après analyse de la convention constitutive, que vous trouverez ci-jointe, la CGT a organisé mercredi 1^{er} juillet une réunion avec les USD Auvergne et Rhône-Alpes disponibles dans la période.

Unanimement, nos camarades partagent l'idée que

ce type de dispositif inédit par sa dimension géographique s'inscrit dans la continuité des logiques libérales qui fondent les réformes de santé de ces dernières années et correspond pleinement au projet «ma santé 2022».

Dans ces conditions, nos camarades s'opposent fermement à la mise en place d'un tel GCS et ils ont mis en avant leurs propositions comme autre alternative possible à la concurrence du privé lucratif.

Les membres de la coordination régionale AURA ont décidé du plan d'action suivant :

- ➔ Informer l'ensemble de nos syndicats et syndiqués en s'appuyant sur le communiqué régional
- ➔ Construire une note argumentaire plus solide en direction de nos militants et réaliser un tract adressé aux salariés et à la population
- ➔ Mettre le sujet à l'ordre du jour des réunions d'USD de rentrée et inviter les élus CGT à s'opposer à l'adhésion de leurs établissements à ce GCS quand il en sera question
- ➔ Rencontrer la FHF régionale et l'ARS. Ces rencontres n'ont pas permis de rassurer les camarades de l'AURA, bien au contraire. L'ARS soutient le projet malgré l'absence de concertation avec l'ensemble des acteurs des territoires concernés. Ni les élus politiques, ni les conseils départementaux qui financent en partie ces établissements, ni les représentants du personnel dans les établissements concernés n'ont été informés de la création de cette structure.
- ➔ Organiser des conférences de presse
- ➔ S'adresser aux élus politiques (maires, conseillers départementaux ...)

- ➔ Contacter dans nos départements, nos camarades des CSD (Services publics CGT)
 - ➔ Travailler sur ce sujet en lien avec la Fédération Dossier d'envergure nationale
 - ➔ Contacter, là où c'est possible, les autres organisations syndicales au niveau régional et départemental
- D'autres formes d'action pourront être proposées en fonction des retours des syndicats.

L'Espace revendicatif de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale ainsi que les coordinateurs régionaux présents à la dernière rencontre rejoignent l'analyse faite par la région AURA qui alerte sur la très probable nationalisation de ce type de dispositif régional et donc de l'intérêt national de cette situation.

Une demande d'analyse juridique de la convention constitutive est faite par la région auprès de la Fédération. L'espace revendicatif est actuellement en contact avec des avocats spécialisés pour un devis et une commande de cette analyse, n'ayant pas d'avocat à disposition ou conventionné actuellement pour la Fédération et son secteur LDAJ.

Une demande de création d'un groupe de travail national notamment avec des représentants des territoires est faite par la région auprès de la Fédération. Un point pourra être fait aux membres du CNF sur le sujet.

Le matériel de la région AURA pour mettre en action ses propositions a été remis en forme et mis à disposition des syndicats, USD et structures CGT sur le lien : <http://www.sante.cgt.fr/Mise-en-place-de-Groupement-de-Cooperation-Social-et-Medico-Social-d-envergure>

Ce matériel peut permettre à chacun de se saisir de la problématique et de commencer à anticiper un plan d'action syndical au niveau de chacune de nos régions et départements. Des courriers types pour les élus sont également mis à votre disposition.

Il nous semble important de faire le lien avec la Fédération des services publics dont les EHPAD territoriaux sont tout autant menacés.

Bien fraternellement,

L'Espace Revendicatif fédéral